

Les Restos du Cœur

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de «Les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur». Ils ont pour but «d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».



Pour Montmarault
et les communes environnantes

Environ 100 familles, soit 180 personnes pour la période hivernale et l'été environ 40 familles.

Au-delà de l'aide alimentaire, les Restos du Cœur ont très vite étendu leurs actions à l'aide à la personne et à l'insertion.

Des repas sont organisés pour les familles monoparentales, de même, la prime en charge de l'annonceur MAC pour les enfants scolarisés est également accordée pour les bénéficiaires des restos.

Secours Catholique

Le Secours Catholique a été créé il y a 4 ans avec l'arrivée du CADA. L'Association compte environ 35 bénévoles.



- **Récupération de matériel, mobilier, linge...** donnés par les habitants et redistribués gratuitement aux personnes dans le besoin.
- **Aide financière possible** (dossier inférieur à 180 €) : secours pour eau, électricité.
- **Activités pour créer un lien** : jardin solidaire, atelier cuisine, atelier couture (jeudi après-midi), atelier peinture.
- **Soutien scolaire gratuit** pour les enfants (primaire et collège) a lieu également une fois par semaine (mardi).
- **Bons alimentaires, bons pour essence** peuvent être accordés dans les cas d'urgence.
- **Alphabétisation** : 4 niveaux, préparation aux diplômes de la langue française.
- **Lien téléphonique** : projet en cours de développement.

Vos contacts

CCAS Montmarault

Annie DENIS

Mairie de Montmarault

1 rue Victor Hugo 03390 Montmarault

04 70 07 36 91 - 06 25 10 28 47

daniel.denis03@gmail.com

Centre Social Rural Villefranche-Montmarault

Christine DESNOYER

14 rue Jean Moulin 03430 Villefranche d'Allier

04 70 07 41 69

csr.villefranche@wanadoo.fr

Assistante Sociale Conseil Général

Emilie DUFRESNE

Centre Médico-Social

4, place du Coq Chantant 03430 Cosne d'Allier

04 70 34 39 20

dufresne.e@cg03.fr

Secours Catholique

Marie-Christine LAURENT

7, rue de Turenne 03390 Montmarault

06 50 68 86 25

mc.laurent2@wanadoo.fr

ADEM

Christine ARTIGAUD

7, rue de la République 03390 Montmarault

04 70 02 60 11

adem03@wanadoo.fr

Restos du Cœur

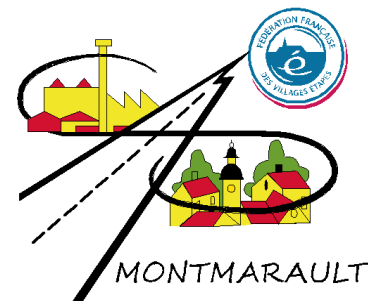
Philippe VACHER

12, Boulevard Carnot Parking de la Poste

04 70 02 96 41

Horaires : Hiver vendredi 14h-17h et samedi 9h-11h

Été samedi 9h-11h tous les 15 jours



Besoin d'une aide sociale ?

Des acteurs à votre écoute.





Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire et composé, à parité, de membres élus au sein du Conseil Municipal, et de personnes nommées par le Maire parmi les personnes "participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune".

Conformément aux dispositions de l'article R.123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil Municipal, a, dans sa séance du 28 mars 2014 fixé à 11 le nombre d'administrateurs :

- le Maire,
- 5 membres du Conseil Municipal : Annie DENIS, Bruno CONFESSON, Patrick LAJOIE, Jacques CARTE, Brigitte JUILLARD
- 5 membres nommés par le Maire : Robert MONTJOIE, Christian FRANCHISSEUR, Evelyne JUMINET, Jeanine GIRAUDET, Sylviane NICOLAS.

Le CCAS anime une **action générale de prévention et de développement social dans la commune.**

Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence et doit répondre au mieux aux besoins sociaux de l'ensemble de la population.



Missions :

1) légales obligatoires et communes à tous les CCAS

- **Instruction des demandes d'aide sociale** (aide aux personnes âgées, prise en charge des frais d'hébergement en établissement) et transmission aux autorités décisionnelles compétentes telles que le Conseil Général.

- **aide contre l'exclusion** (secours d'urgence : aide alimentaire, suivi avec l'assistante sociale de situations difficiles).

2) facultatives

- **différentes prestations** peuvent être offertes : actuellement, repas annuel pour les aînés âgés de 70 ans, distribution de colis pour les personnes âgées de 80 ans et plus absentes au repas, cadeaux offerts aux résidents de la maison de retraite.



Centre Social Rural Villefranche d'Allier/Montmarault

Le Centre Social Rural de Villefranche d'Allier/Montmarault est une association loi 1901 qui a pour but de créer et gérer tout projet d'ordre social, culturel, éducatif, familial, en faveur de l'ensemble de la population de sa zone géographique soit 21 communes.

Depuis 1961, il est un lieu d'accueil pour toutes les familles des communes adhérentes et une plate-forme d'initiatives pour répondre aux besoins des enfants, des parents, des personnes âgées et handicapées.



Des services pour tous

- **de 0 à 3 ans** : multi accueils à Cosne d'Allier et Bézenet, halte garderie itinérante sur Montmarault et Villefranche et un Relais d'Assistants Maternels (RAM)
- **de 3 à 14 ans** : Des accueils de loisirs extrascolaires (mercredis et vacances) et des accueils de loisirs périscolaires
- **14 ans et +** : Des projets jeunes
- **Parents** : Lieu d'accueil et d'écoute
- **Familles** : Des sorties et temps privilégiés
- **Adultes** : Des ateliers loisirs et culturels (Cours informatique, saison culturelle...)
- **Personnes âgées** : Service mandataire, portage de repas
- Antenne de l'**AADCSA Association Aide à Domicile des Centres Sociaux Allier** : Service d'aide et soins à domicile



Centre Médico-Social

Assistante sociale : Emilie DUFRESNE

Missions : accueil, écoute, accompagnement des personnes en difficultés sociales, sanitaires, familiales, économiques. L'assistante sociale analyse la demande, évalue la situation, informe sur les démarches à entreprendre et facilite l'accès aux droits.

Possibilité de rendez-vous au Centre Médico Social à Cosne d'Allier ou à votre domicile.



Association pour le Développement Economique du Bassin de Montmarault

L'ADEM est une association créée en 1990 de l'initiative des élus du canton de Montmarault et de la commune de Buxières-les-Mines, grâce à un financement apporté par les Charbonnages de France dans le cadre de la reconversion du bassin minier de l'Aumance. En 1995, adhésion du canton de Le Montet (10 communes).

A présent intégrée dans un territoire de 95 communes (Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher), l'ADEM poursuit ses différentes actions de développement grâce à sa connaissance des mécanismes socio-économiques spécifiques à ces territoires.

L'ADEM reste un lieu de ressources et d'accompagnement des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires de minima sociaux, dans le cadre de dispositifs d'Etat, Régional, Départemental, elle reçoit également l'appui de financements européens.

Missions :

- Validation de projets professionnels
- Techniques de recherche d'emploi
- Accompagnement social
- Travail en lien avec les entreprises et le réseau d'insertion (EI, ETTI, ACI, AI...) du territoire
- Chantiers d'insertion : garage social -réparation et location de véhicules aux bénéficiaires des minima sociaux & ACI Comcom de Montmarault - Entretien et rénovation de bâtiments communaux
- Point visio-conférence
- Relais Services Publics -RSP- : labellisation en cours
- Mise en place d'une nouvelle activité de prestations de service (petit entretien, petit bricolage,...)